

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 1 (1999)  
**Heft:** 6

**Artikel:** "Tout ce qui bouge ne doit pas forcément avoir le soutien de J+S!"  
**Autor:** Bignasca, Nicola / Stierlin, Max / Jeker, Martin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995913>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Tout ce qui bouge ne doit pas forcément avoir le soutien de J+S!»

Après 27 ans d'existence au cours desquels elle a fait ses preuves, l'institution J+S fait l'objet d'un réexamen. Le groupe de projet chargé de ce check-up a élaboré les bases sur lesquelles Jeunesse + Sport va se fonder à l'avenir. Pour en savoir plus à ce sujet, «mobile» s'est entretenu avec Martin Jeker, chef du projet J+S 2000.

Nicola Bignasca, Max Stierlin

«**m**obile»: J+S 2000 est un projet très ambitieux. Où en êtes-vous dans vos travaux?

**Martin Jeker:** Nous travaillons depuis trois ans sur ce projet, un projet que nous avons subdivisé en trois étapes: en 1997, nous avons posé les bases du projet; en 1998, nous l'avons développé et en 1999 nous l'avons peaufiné. Le travail de détail que nous avons effectué cette année nous a amenés à soumettre nos propositions et nos modèles aux chefs de branche, aux fédérations et aux offices cantonaux du sport pour définir leur faisabilité. Nous commencerons à les mettre en application sectoriellement l'année prochaine.

«mobile»: Plus concrètement, comment avez-vous mené vos travaux?

**Martin Jeker:** Nous avons d'abord procédé à un état des lieux et demandé aux collaborateurs et partenaires concernés d'évaluer le système en vigueur. Cette étape nous a permis de cerner les changements souhaités par les personnes et les institutions impliquées et ces changements étaient relativement nombreux. Comme nous avons pu le constater, un des besoins les plus criants touche à la simplification de l'administration. Ensuite, pour savoir quels sont les secteurs du sport des jeunes auxquels les pouvoirs publics devraient apporter leur soutien financier, nous avons réalisé un sondage auprès d'une septantaine de personnalités issues de divers horizons professionnels et de différentes classes d'âge. Enfin, nous avons invité toutes les personnes intéressées au Symposium 1997 de Macolin, consacré cette année-là aux nouvelles tendances dans le sport des jeunes. Les conclusions auxquelles le symposium est parvenu sont impor-

tantes pour comprendre nos intentions et nos objectifs.

«mobile»: Le projet avait-il dès le départ pour but de questionner les fondements mêmes J+S?

**Martin Jeker:** Les responsables de J+S nous ont donné pour mandat de réexaminer J+S à la lumière des changements intervenus dans le monde du sport et dans notre société en général, tout en tenant compte dans notre réflexion de ceux qu'on imagine pouvoir se profiler à l'horizon. Il nous ont également demandé de réexaminer l'institution du point de vue économique (rapport coûts – prestations). L'idée de départ consistait à «rénover» J+S en douceur et non pas à tout démolir pour reconstruire à neuf. Et cette idée est bonne car J+S a fait ses preuves sur bien des plans et ses aspects positifs méritent d'être sauvegardés. Mais, au fil de notre analyse, nous nous sommes rendu compte que ce projet était beaucoup plus complexe qu'on se l'était imaginé au départ.

**Pour quels principes directeurs J+S va-t-il s'engager à l'avenir?**

«mobile»: Dans sa phrase clé, J+S déclare vouloir permettre aux jeunes de vivre pleinement le sport et de participer à la mise en place des activités sportives. Est-ce que cela signifie que les jeunes pourront et devront assumer plus de responsabilités?

**Martin Jeker:** J+S 2000 relève l'importance des clubs sportifs et se donne pour mission de les aider concrètement. Les clubs doivent faire en sorte de répondre aux exigences des jeunes et cette exigence sera également valable à l'avenir. N'oublions pas que, dans quelques années, ces mêmes clubs seront dirigés par les jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi

« J+S entend fidéliser les jeunes à la pratique du sport et favoriser leur intégration dans une communauté sportive. »



Photo: Daniel Käsermann

il est important que ces derniers apprennent à prendre des responsabilités ou à assumer au moins une part de responsabilité dans leur club. Cela signifie qu'il faut les amener progressivement à prendre des responsabilités de manière à ce qu'ils puissent un jour assumer des tâches de direction.

**«mobile»:** Il y a souvent un fossé entre ce qu'on veut et ce qu'on peut. Que peut-on faire pour associer davantage les jeunes à la direction des clubs sportifs?

**Martin Jeker:** Le but de J+S 2000, c'est d'avoir des clubs adaptés aux besoins des jeunes, des clubs dans lesquels les jeunes ont beaucoup d'influence, mais apprennent aussi à collaborer et à prendre des responsabilités. L'Arène sportive 1998 a été consacrée à ce thème. Par ailleurs, nous sommes en train d'examiner comment nous pourrions organiser une concertation des jeunes aux plus hauts niveaux de J+S 2000, par exemple en effectuant régulièrement des sondages.

**«mobile»:** Jeunesse + Sport veut donner l'occasion aux jeunes de vivre de bonnes expériences sportives qui les encourageront à continuer à pratiquer du sport. Mais qu'entend-on par «sport» dans le contexte de J+S?

**Martin Jeker:** Aujourd'hui, le sport est un concept qui recouvre les formes de mouvement et les réalités sportives les plus diverses. Il est donc important de préciser ce qu'on entend par «sport». La définition du sport de J+S 2000 s'appuie sur trois grands principes. Primo, le sport est une activité qui se pratique de façon soutenue, régulière et ciblée. Secundo, l'activité sportive telle que la conçoit J+S requiert une part importante d'activité physique et de mouvement. Tertio, elle exige que les jeunes assument une part de responsabilité pour leurs actes, pour la poursuite d'un objectif commun et pour le bon fonctionnement de la communauté sportive.

## Phrase clé de J+S 2000

### Jeunesse + Sport

- conçoit et vise à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permet aux jeunes de vivre pleinement le sport et de participer à la mise en place des activités sportives;
- contribue dans les domaines de la pédagogie, de la société et de la santé au développement et à l'épanouissement des jeunes.



## Sur quel modèle se base J+S 2000 ?

«mobile»: Quelle est la structure de J+S 2000 ?

**Martin Jeker:** Actuellement, la structure de J+S repose sur les branches sportives. Dorénavant, elle s'appuiera sur les mises en scène sportives. Cette approche est liée au fait que, suite à sa diversification, le sport connaît aujourd'hui différentes formes de mise en scène.

Laissez-moi vous donner quelques exemples: la personne qui s'entraîne régulièrement au sein d'un ski-club poursuit des objectifs différents de l'élève qui

participe à un camp de ski, car le sport de performance pratiqué dans une structure associative est une toute autre mise en scène que le sport scolaire. Le jeune qui skate tous les soirs avec ses copains fait des progrès en apprenant sur le tas, tandis que celui qui fait du plongeon va surtout travailler avec son entraîneur. Une cheffe scout a une idée différente de la façon de gérer un groupe et de collaborer avec ses participants qu'un entraîneur de football. Et ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres. Les différentes mises en scène sportives qui se côtoient aujourd'hui se différencient de plus en plus tant au niveau de leurs objectifs que de leur façon de transmettre la technique, de planifier ou d'improviser la pratique de l'activité, de profiter de l'instant présent ou de travailler sur le long terme. Ces différentes formes de pratique sportive constituent également la structure de base de J+S 2000.

«mobile»: Où se situent donc les grandes différences ?

**Martin Jeker:** Dans J+S, deux créneaux seront proposés dans lesquels nous soutiendrons la pratique du sport chez les jeunes: les cours J+S et les camps J+S. Ce sont déjà les deux principales formes de mise en scène sportive. Les «cours» englobent les entraînements des clubs qui ont lieu régulièrement sur une saison ou une année, les «camps» recouvrent des activités sportives vécues sur un mode communautaire pendant une durée de cinq jours au moins.

«mobile»: J+S 2000 définit six groupes d'utilisateurs. Quels sont-ils ?

**Martin Jeker:** Il s'agit premièrement des clubs sportifs qui représentent environ quatre cinquièmes des utilisateurs de J+S. Font notamment partie de ce premier groupe les clubs de foot, les sections jeunesse des sociétés de gymnastique, les équipes de badminton, etc. Ces utilisateurs proposent des cours à la saison ou à l'année qui peuvent également comprendre des camps d'entraînement.

Le deuxième groupe est constitué par les clubs sportifs spécialisés dans les sports de plein air et qui, en raison des aléas météorologiques et d'autres facteurs prévisibles, ont de la peine à planifier leurs activités à long terme. Je pense notamment aux clubs de voile, d'alpinisme ou de canoë. Pour eux, nous allons chercher des formes ad hoc. Ces utilisateurs-là ne représentent toutefois qu'un petit pourcentage de J+S.

Le troisième groupe comprend les associations de jeunesse comme les éclaireurs ou les unions chrétiennes qui organisent des camps, et le quatrième les offices cantonaux du sport, les communes et les fédérations.

Le cinquième groupe, c'est l'école. Celle-ci doit pouvoir organiser des cours et des camps à condition toutefois que la participation soit facultative et ne fasse pas partie intégrante des activités scolaires obligatoires.

Dans le sixième groupe d'utilisateurs, on trouve les prestataires d'activités sportives qui ne remplissent pas ou pas encore tous les critères de la conception du sport selon J+S 2000. Il est prévu aussi de ne leur allouer qu'une partie des prestations J+S. La nouveauté, c'est donc que nous n'allons plus comme par le passé accepter ou refuser une branche sportive dans son ensemble, mais chercher des solutions adaptées à chaque cas.

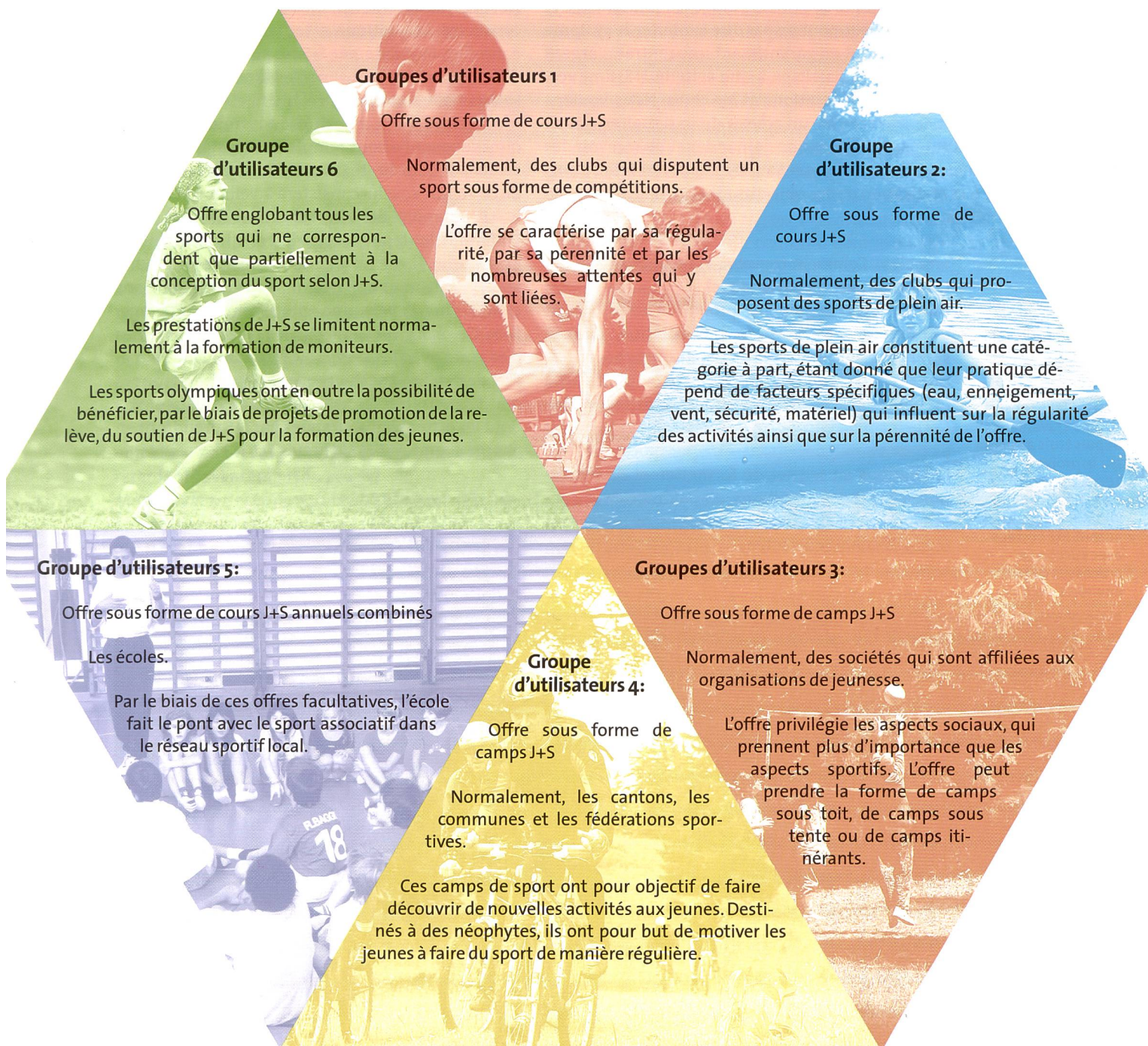
«mobile»: Comment J+S 2000 se représente-t-il actuellement la position et les tâches futures de l'école ?

**Martin Jeker:** De nombreuses questions restent sans réponse et nous devons encore les approfondir. En dehors de l'enseignement obligatoire, l'école ne peut en principe organiser des activités libres que dans le cadre de J+S. Nous devons procéder à un examen des offres actuelles et clarifier la situation.

Nous nous sommes forgés des idées sur la nouvelle tâche de l'école dans le cadre de J+S, idées que nous devons maintenant mettre au point et concrétiser. Nous voyons l'école, au sein du réseau sportif local, comme un pont entre l'éducation physique obligatoire et l'enseignement facultatif du sport tel que le proposent les clubs. C'est au cours de nouvelles discussions que nous pourrions concrétiser notre vision.

« Nous n'allons plus accepter ou refuser une branche sportive, mais chercher des solutions adaptées à chaque cas. »

« Nous voyons l'école, au sein du réseau sportif local, comme un pont entre l'éducation physique obligatoire et l'enseignement facultatif du sport tel que le proposent les clubs. »



Le concept J+S 2000 définit six groupes d'utilisateurs différents. Les paquets de prestations sont ficelés selon le partage ci-dessus.

## Comment J+S 2000 travaillera-t-il avec ses partenaires?

«mobile»: Les partenaires de J+S sont les fédérations, les clubs sportifs et l'école. Quel rôle J+S 2000 va-t-il attribuer à ces partenaires?

*Martin Jeker:* Le système actuel encourage les clubs, l'école et les fédérations à utiliser, pour ne pas dire exploiter, le système J+S dans le sens où, tout en garantissant une rentrée d'argent pour chaque jeune qui participe à une activité J+S, il ne responsabilise guère les fédérations et les clubs. Nous voulons transformer ce système en un réseau de partenaires qui ne se contentent pas seulement de demander et de recevoir des prestations, mais qui s'engagent aussi à supporter J+S et à participer à la réalisation de ses objectifs ainsi qu'à la défense de ses intérêts.

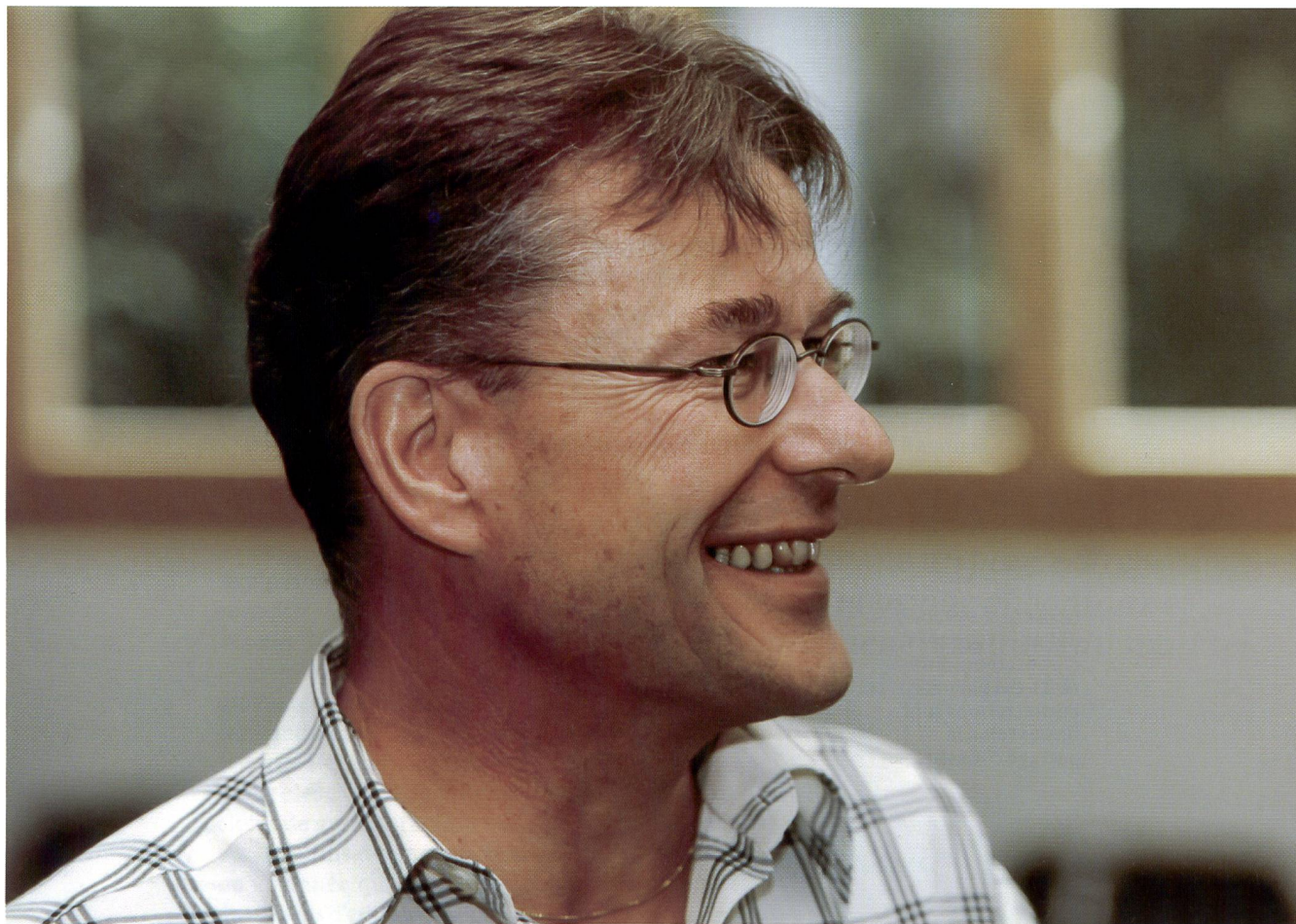
«mobile»: Comment comptez-vous aménager la collaboration avec les partenaires?

*Martin Jeker:* L'équipe de projet J+S 2000 prévoit d'établir des contrats de collaboration. Ceux-ci seront conclus entre J+S et les différentes fédérations et définiront plus précisément les prestations du premier et les contre-prestations des secondes. Cette formule permettra de fixer noir sur blanc les exigences qui devront être remplies par les fédérations en termes de formation et de perfectionnement des moniteurs, d'assurance de la qualité des offres sportives, etc., exigences qui seront régulièrement rediscutées.

«mobile»: La collaboration entre J+S et ses partenaires passera par ce que vous appelez un «team-coach». Quelle sera exactement la fonction de ce nouvel acteur?

*Martin Jeker:* J+S 2000 entend confier à une personne le soin de veiller à l'assurance-qualité des offres sportives. Actuellement cette tâche incombe au conseiller. La pratique a toutefois montré qu'un conseiller mandaté par J+S ne pouvait pas ou que difficilement remplir son rôle étant donné qu'il est souvent perçu comme un élément étranger et comme l'envoyé d'une autorité de contrôle. C'est pourquoi nous souhaitons remplacer le système du conseiller par celui du «team-coach». La première tâche de ce «team-coach» consistera à veiller à la qualité et à la pérennité des offres sportives dans les clubs. Pour nous, le «team-coach» doit être issu du club et, en ce sens, il est un peu la «bonne fée» du club sportif. Il ne nous appartient pas de désigner, dans chaque club, la personne apte à remplir cette fonction. Ce choix sera fait par les clubs eux-mêmes d'entente avec les services cantonaux J+S. De même, des «team-coach» propres à d'autres groupes d'utilisateurs (écoles, associations de jeunesse, etc.) dont les offres sont soutenues par J+S prendront en charge ces nouvelles tâches.

Martin Jeker et son équipe travaillent depuis trois ans déjà sur le projet J+S 2000. Les modifications entreront en vigueur lorsqu'elles auront été testées avec succès. Le processus durera environ cinq ans.



## Quelles sont les prochaines étapes du projet J+S 2000?

**«mobile»:** Le projet s'appelle J+S 2000. Qu'est-ce qui entrera en vigueur en l'an 2000?

**Martin Jeker:** Les nouveautés proposées par J+S 2000 ne pourront pas être introduites le 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, car il n'est pas possible d'intégrer tous les changements souhaités en même temps dans un système en fonction. C'est pourquoi nous avons décidé de procéder par étapes. J+S 2000 n'entrera donc pas en vigueur d'un coup, mais remplacera progressivement l'ancien système. Ce processus prendra environ cinq ans.

**«mobile»:** Comment ces étapes sont-elles planifiées?

**Martin Jeker:** Notre projet est structuré de sorte qu'à chaque fois qu'une étape est franchie, on passe à une phase d'essai au cours de laquelle on teste pendant un certain temps, dans les fédérations ou les cantons, les nouveautés telles qu'elles sont proposées par J+S. Chaque modification n'est considérée comme opérationnelle que quand elle a été testée avec succès.

**«mobile»:** Y a-t-il des points qui font problème et qui retardent l'avancement du projet?

**Martin Jeker:** Certains points en effet sont difficiles à traiter car ils relèvent d'un pouvoir décisionnel qui n'est pas de la compétence de J+S. Je pense notamment à tout ce qui concerne l'école et la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons.

**«mobile»:** Quelles sont les principales différences entre J+S et J+S 2000?

**Martin Jeker:** J+S 2000 va modifier certains mécanismes fondamentaux de l'ancien système. Le premier de ces changements concerne la position du moniteur dans J+S. L'engagement et la compétence des moniteurs restent la principale garantie de qualité. Mais le moniteur ne sera plus l'interlocuteur direct de J+S. Ce rôle sera assumé par le club, qui est en fait le véritable garant de l'offre sportive proposée aux jeunes. Dans le nouveau système ce sont donc les clubs, l'école, etc. qui remplissent le but premier de J+S, à savoir dispenser, sur une base régulière et soutenue, un enseignement de bonne qualité.

Pour ce qui est du deuxième changement, nous voulons revoir les principes même du soutien des activités J+S. Le système actuel soutient l'activité de chaque jeune en prévoyant que sa participation à une activité J+S – attestée par une croix sur le contrôle de présence – donne droit à une indemnité financière. Le nouveau système, par contre, n'indemniserait plus les différents entraînements des jeunes, mais soutiendrait au moyen de montants forfaitaires les offres annoncées par les clubs sportifs. L'indemnisation de l'offre dépendra par ailleurs de

la façon dont celle-ci répond à la conception de J+S 2000.

Le troisième changement concerne le rôle de nos partenaires: les fédérations et autres institutions concernées (école, associations de jeunesse, etc.). Ils ont une part de responsabilité à assumer dans la poursuite de nos objectifs et dans le fonctionnement de J+S. A l'avenir, un plus grand nombre de disciplines sportives et de fédérations pourront profiter de J+S, mais toutes ne recevront pas les mêmes prestations; celles-ci seront adaptées aux rendements de chacune d'elles.

Enfin, dernier changement, l'instauration d'une garantie de qualité à tous les échelons est une nouveauté. Si les prestations auparavant faisaient souvent de J+S une «vache à traire», l'accent est mis aujourd'hui sur le travail en commun pour atteindre les objectifs du plan directeur. Pour ce faire, nous devons trouver et introduire de nouveaux instruments.

**«mobile»:** Nous nous efforcerons d'approfondir les principales modifications proposées par J+S 2000 dans les prochains numéros de notre revue. Dans celui-ci, nous nous sommes penchés sur l'idée du réseau local sportif. Qu'avez-vous envie d'ajouter à ce sujet?

**Martin Jeker:** Les réseaux sportifs locaux constituent un défi important pour J+S 2000. Nous sommes en effet convaincus que ces réseaux sont à même d'encourager la pratique régulière et soutenue du sport en resserrant la collaboration entre les différents prestataires sportifs. **m**

« Nous sommes convaincus que les réseaux sportifs locaux sont à même d'encourager la pratique régulière et soutenue du sport. »